

Au fil du Rupt

N° 4 - novembre 2022

Journal d'information de la commune de Bart



Retrouvez votre commune sur City All

flashez !



Retrouvez votre commune sur Facebook





Chères Bartoises, Chers Bartois,

Je m'adresse à vous ce 21 septembre 2022, journée internationale de la paix et pourtant c'est encore une année particulière que nous subissons... La poursuite de deux années désormais d'une crise sanitaire mondiale qui a durement fragilisé et même parfois divisé notre population, le retour de la guerre sur le sol européen. Ce conflit est une menace pour l'ensemble du peuple européen, comme pour notre économie, comme nous le constatons ces derniers mois.

Aussi, je souhaite vous adresser mes vœux de paix et rappeler à chacun la force de la valeur fraternité. Dans un contexte global fait d'inquiétudes pour l'avenir, il est plus que nécessaire de revenir à cette valeur essentielle, qui témoigne de la formidable capacité de l'humanité à se réinventer pour construire un monde meilleur, où chacun aura sa place.

Ainsi, alors que notre équipe municipale arrive à mi-mandat, plus que jamais, ma volonté est de servir l'intérêt général et de resserrer les liens entre l'ensemble de la population du village. Nos actions associent solidarité et tolérance afin d'améliorer notre cadre de vie et d'assurer un service public au plus près des besoins des habitants.

En cette fin d'année, c'est également le dixième anniversaire de l'EHPAD le Chant de l'Eau, nous tenons, tous ensemble, à nos

anciens et veillons à leur cadre de vie ; c'est pourquoi l'équipe municipale travaille à de nouveaux projets et services en direction des plus fragiles. En effet, pour améliorer le parcours résidentiel des séniors, une villa génération verra le jour en 2024 (programme destiné aux personnes âgées autonomes, développé par Néolia).

Dans le cadre de notre politique de la ville, nous considérons le sport comme un formidable outil de développement personnel et de cohésion sociale, c'est pourquoi un terrain multisports sera inauguré après les vacances d'automne. Ouvert aux publics scolaires en journée, il sera d'accès libre après l'école pour permettre à notre jeunesse de pratiquer football, basket-ball et autres sports collectifs.

L'arrivée de la saison automnale et au regard de la crise énergétique, nous nous imposons d'accélérer la mise en œuvre de notre programme de renouvellement des points lumineux de la commune. Les derniers points d'éclairage public doivent prochainement passer à l'éclairage Led, plus économe en énergie. Dès le mois de novembre, l'éclairage public sera éteint chaque jour entre 23h et 5h.

Aujourd'hui et pour conclure, nous pouvons préparer l'avenir sereinement, en effet, les comptes publics sont sains et parfaitement



gérés. Anticipons donc demain ensemble ; assurons-nous collectivement d'un monde plus juste et plus sûr pour chacun ; veillons à nos valeurs républicaines et au bien-vivre ensemble.

Votre équipe municipale se tient à votre disposition pour que toujours Bart nous ressemble.

Amicalement,

Éric LAMY
Maire de Bart



Finances

Malgré une période économiquement compliquée, la commune de Bart ne cesse en effet d'investir et de tenir tous les engagements pris, pour préparer l'avenir, avec toujours, comme maîtres mots : la qualité des services, la maîtrise de la pression fiscale, la préservation du pouvoir d'achat des Bartois et l'amélioration de l'environnement quotidien, l'attention à l'égard des besoins exprimés, pour tous, enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes et seniors.

2022 en est encore un bel exemple !

A mi-mandat, la majorité de la municipalité a à cœur de poursuivre le travail entamé et respecter les promesses tenues lors de la campagne dont la finalité est un projet pour tous !

La conjoncture va malheureusement entacher quelque peu l'enthousiasme des élus et des agents de la commune dès le début de l'année prochaine. Le contexte économique, attestant des coûts d'énergie plombant le budget de fonctionnement du village mais également une inflation perdurant dans d'innombrables domaines et secteurs d'activité, oblige à instaurer la prudence budgétaire pour l'année 2023.

Ceci étant, la ville travaille déjà à la construction de son nouveau budget permettant de nouveaux investissements avec un thème principal et récurrent : investir sur le long terme afin de réduire les coûts de fonctionnement malgré la situation énergétique actuelle. D'ailleurs, un nouveau groupe de travail s'est créé avec comme objectif de réfléchir sur la réfection de l'ensemble des locaux de la commune du point de vue environnemental, énergétique et accessibilité.

PRUDENCE marquera la fin d'année 2022 et l'année 2023.

Rappelons enfin que le financement de l'ensemble de ces investissements est et sera assuré sans augmentation du taux communal de fiscalité.



Éducation

La fin d'année scolaire s'est terminée dans la bonne humeur lors d'un « repas pizzas » offert par la mairie aux enfants du périscolaire inscrits lors du dernier jour d'école ainsi qu'aux institutrices.



La commune souhaite pouvoir renouveler de nouvelles actions et remettre en place certaines manifestations en collaboration avec les écoles si la situation sanitaire le permet pendant l'année scolaire 2022/2023.





Éducation

RENTRÉE SCOLAIRE

Les effectifs des écoles sont répartis comme suit :

Ecole maternelle :

- 49 élèves dont 14 en petite section (PS), 15 en moyenne section (MS) et 20 en grande section (GS).
- Ces derniers sont répartis en deux classes : une PS/MS avec 25 élèves et une MS/GS avec 24 élèves.

Ecole primaire :

- 108 élèves dont 17 en CP, 23 en CE1, 18 en CE2, 22 en CM1 et 28 en CM2.

BIBLIOTHÈQUE

Pour le plus grand bonheur de nos chérubins, une nouvelle bibliothèque a été installée dans les locaux de la maternelle.

NATATION SCOLAIRE

En 2023, le choix s'est porté sur l'envoi de deux classes pour l'apprentissage de la natation. Comme chaque année, la classe de CM1 prendra part aux séances et sera accompagnée par les élèves de GS de la maternelle dans le cadre de la nouvelle réforme liée à l'aisance aquatique. Ce cycle aura lieu fin mars.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Il est rappelé à tous que l'accès de la rue des écoles aux voitures est réglementé. Seuls les riverains et les personnes désirant se rendre au funérarium peuvent l'emprunter.

Une caméra de surveillance permettant l'identification de la plaque d'immatriculation des véhicules s'engageant sur cette voie a été installée.

Nous en profitons également pour sensibiliser les parents au respect du code de la route, rue du moulin, côté maternelle afin d'éviter tout accident. Des passages réguliers des gardes-nature s'effectueront lors des différents horaires d'arrivée et de départ des enfants aux écoles.

Comptant sur votre bienveillance envers et pour nos jeunes bartois !

MONSIEUR PATRICK GIANCATARINO EST LE NOUVEAU PRINCIPAL DU COLLÈGE.

Dans l'Education Nationale, il a commencé sa carrière en tant que professeur d'Allemand dans les académies de Versailles et de Besançon. Puis, il s'est orienté vers les métiers de la direction depuis 2010 dans les académies de Lorraine et Besançon. Dernièrement, il était en poste au Collège de Favorney en Haute-Saône.



NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Suite au départ de Madame Marie MARCON, Madame Priscille PEDORI a pris la direction de l'école élémentaire. Madame PEDORI a enseigné à Etupes, Solemont, Pont-de-Roide, puis à Sainte-Suzanne. C'est avec plaisir qu'elle intègre l'équipe enseignante de Bart.



Directrice du périscolaire de BART depuis le 1^{er} septembre 2022, Emilie MANGON assure le remplacement de Madame LAVIGNAC en son absence.

Titulaire du BAFA, du BPJEPS Loisir tout public et animatrice Yoga enfant, ado, Emilie travaille dans l'animation auprès des enfants depuis plus de 20 ans.

Pour cette rentrée, avec le soutien et la collaboration des animateurs, la nouvelle directrice a à cœur d'accompagner vos enfants autour des valeurs de développement durable et du vivre-ensemble :

- renouer avec les acteurs locaux (la bibliothèque, la Damassine...)
- réaménager le coin potager avec le soutien des services techniques de la mairie,
- sensibiliser les adultes de demain au tri sélectif,
- favoriser les échanges intergénérationnels avec l'EHPAD Le Chant de l'eau et les familles.

Quelques rappels pour les familles :

- Les inscriptions se font via le portail famille :
- pour la restauration scolaire, au plus tard le lundi minuit semaine S-1 (70 places sont disponibles chaque jour à la restauration scolaire réparties comme suit : 50 enfants pour l'école primaire et 20 enfants pour l'école maternelle).
- pour le périscolaire jusqu'à 48 heures avant le créneau souhaité
- Les annulations se font via le portail famille jusqu'à 24 heures avant la réservation effectuée.
- La sécurité des enfants passe avant tout : un visiophone a été installé à la porte d'entrée.

Emilie, la directrice et Léa son adjointe restent à votre disposition pour toutes informations et tous renseignements complémentaires au 06-47-46-35-81.

10 ans de l'EHPAD

Projet initié depuis les années 2000 par les anciennes municipalités, l'EHPAD Le Chant de l'eau dont le nom a été trouvé par les enfants de l'école élémentaire, a ouvert ses portes en novembre 2012. Cette année 2022 marque les 10 ans de cet établissement dont l'architecture et

l'emplacement en font une des plus belles structures de la région. Mené avec rigueur et enthousiasme par la Directrice, Sylvie PAGEREY, dont la bonne gestion a été reconnue par tous, cet « hôtel de vie » s'est une nouvelle fois ouvert sur l'extérieur et a offert aux résidents, aux familles, au personnel, aux

institutionnels, au périscolaire ainsi qu'à tous les habitants, une journée magnifique mercredi 21 septembre 2022.

Comme l'a précisé le Vice-Président départemental et 1^{er} adjoint de la commune, rendez-vous est pris dans 10 ans, même jour, même heure, mêmes pommes !!!



La Directrice, Sylvie PAGEREY



Le Président de la Mutualité Comtoise, Thomas Jouannet



CARTE AVANTAGES JEUNES

Pour la seconde année consécutive, il est proposé aux jeunes bartoises et bartois la possibilité d'obtenir la carte Avantages Jeunes à un tarif plus que préférentiel : 2€.
Cette initiative a pour objectif de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs des jeunes et jeunes adultes bartois de moins de 30 ans. Le reste à charge est financé par le CCAS.

AIDE AU PERMIS

Aider les jeunes bartois à financer leur permis, cela va devenir une réalité.

Une enveloppe de 2 100 € sera consacrée à cette opération concernant 6 jeunes âgés d'au moins 16 ans, maximum pour une aide de 350 € en contrepartie de missions spécifiques.

Plus d'informations et modalités sur nos différents médias prochainement

ENQUÊTE SUR LA MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE COMMUNAUTAIRE

Le CCAS de BART, associé à d'autres communes, souhaite étudier la pertinence et la faisabilité de mettre en place une mutuelle communautaire avec des garanties adéquates à un tarif avantageux.

Enquête jointe à ce bulletin.

PLAN CANICULE

Cette année, 21 personnes se sont inscrites sur le registre tenu en mairie.

A chaque alerte canicule, les membres du CCAS se sont organisés pour appeler les inscrits ou effectuer une visite à leur domicile.

Un brumisateur a été offert à toutes les personnes du registre le désirant.

1922-2022, 100 ANS

Yvonne LANDRY a fêté ses 100 ans le 18 Août 2022, entourée de sa famille, des membres du CCAS et du Maire de Bart.



BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS de Bart vient en aide à 10 familles (14 adultes et 14 enfants) actuellement et a aidé jusqu'à 20 familles au 1er semestre 2022.

Depuis le 1er janvier, ont été distribués 9 338 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène.

La collectivité remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur bras pour soutenir cette action.

Si vous aussi, vous souhaitez devenir bénévole, nous vous invitons à vous faire connaître en Mairie.

REPAS DES AÎNÉS

Cette année, le repas des aînés aura lieu le samedi 17 décembre 2022 au Foyer Culturel. Les élus seront de service pour l'organisation de cette journée.

Prochainement, les plus de 75 ans recevront un courrier leur permettant de s'inscrire au repas ou de choisir un bon cadeau d'une valeur de 30 € dans les commerces du village ou de réserver un colis gourmand.

UNE BARTOISE, STAGIAIRE ET VOLONTAIRE,

Au Centre Communal d'Action Sociale : Louise MONNOT-GIROD.
Lycéenne en classe de première générale, elle a souhaité pendant ses vacances d'été, s'investir et soutenir l'action bénévole des membres du CCAS en aidant à la distribution de la banque alimentaire.

Merci à elle !





FÊTE DU VILLAGE DU SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Bart en Fête : seconde édition !

L'Amicale du personnel de la commune de Bart et les associations bartoises, soutenues par les élus de la ville de Bart ont organisé leur seconde fête du Village le samedi 17 septembre 2022.

Le public venu nombreux, bravant les averses de la journée, a pu participer aux diverses animations, structures gonflables, calèche, chiner au long du vide-grenier dès 5 heures et visiter les exposants du marché artisanal.

Le repas - déjeuner « A la Broche » a connu un fort succès le midi avec près de 170 repas. L'après-midi fut ponctué par de belles animations : concours Jeunes Talents, qui fut un temps de spectacle tout à fait nouveau dans notre région, des danses réalisées par les membres de l'association Studio 212 et une expression théâtrale avec les élèves de Bart.

La journée s'est poursuivie en début de soirée avec un très beau concert Gipsy et de nombreuses reprises de

Titcho, chanteur et musicien local, habitant de Bart.

Et à 20 h 30, grand concert de rock avec le « Groupe Patchwork Queen live Tribute » qui nous a fait le plaisir de reprendre le répertoire du groupe Queen et Freddie Mercury depuis les années 70 à nos jours.

Cette manifestation a vu le jour grâce à un travail conséquent de tous les bénévoles, associatifs ou élus, dans le cadre d'une organisation ambitieuse des membres de l'Amicale du personnel de la Mairie de Bart.

Il est à remercier les partenaires de cette fête sans lesquels nous n'aurions pu « développer » cette animation locale : la programmation musicale en partenariat avec Pascal Daudey dont la société est implantée à Bart, les stands d'alimentation et buvettes (entre autres Jacky BERNARD et Brice WIEDMANN de la brasserie Bartoise Backporte) mais également nos collègues élus des communes voisines pour le soutien matériel.



FÊTE DE LA TRUITE



Les associations de Chasse et de Pêche de Bart se sont une nouvelle fois réunies pour réaliser la traditionnelle fête de la truite sur les bords du Rupt à Bart.

Les visiteurs ont pu profiter d'une belle journée ! Pêche, buffet, buvette...

L'organisation, la préparation et la mise en place se sont déroulées dans une ambiance toujours sympathique.

Pour pêcher, de nombreux grands-parents, parents, enfants étaient au rendez-vous, le tout sous un grand soleil de début d'été.

Le Président de l'Association de Pêche, Denis SERDET, remercie la commune de Bart et son Maire, les bénévoles et les employés communaux pour leurs soutiens respectifs.

Il vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous l'année prochaine !





UN SPORTIF À L'HONNEUR « COURIR POUR SA SANTÉ »

La course à pied est un sport facilement accessible et un bienfaiteur pour la santé, et notre environnement présente plusieurs choix : vélo-routes, routes et chemins forestiers, parcours sportifs, offrant plusieurs possibilités de sols, de dénivelés, de contexte, et de difficultés. La course à pied est une pratique individuelle, de groupe ou en club, elle se pratique sur route ou en nature (trail).

Maurice MOUROU la pratique le plus régulièrement possible, à raison de 3 entraînements par semaine. La participation aux courses est la récompense du travail fait par son aspect social et amical, et ja-

lonne les périodes d'entraînement. Elle lui paraît nécessaire, il se fixe plusieurs participations annuelles et adapte ses sorties à leurs caractéristiques. A 78 ans, Maurice s'engage encore très régulièrement pour effectuer des courses sur route et ainsi faire encore de nombreux 10 km, semi-marathons et marathons.

Maurice a réalisé son 50^{ème} marathon à Annecy ce printemps en 3h57 ; le 11 septembre il a fait les 10 bornes de l'Agglo en 49'35», le 25 septembre le semi du Lion en 1h48 et le 2 octobre le marathon de Lyon en 3h45. Il est inscrit à 2 marathons pour cet automne et espère les réa-

liser en moins de 4 heures. Maurice encourage chacun à découvrir et pratiquer cette activité qui, avec la marche, sont des sports les plus naturels, excellents pour la santé et les plus accessibles.

Félicitations à ce champion bartois hors norme !!!



FOOTBALL CLUB DE BART

Cette année se tenait la 11^{ème} édition du tournoi organisée par le FC Bart, qui réunissait 24 équipes de la catégorie U15 sur 2 journées de tournoi, les 25 et 26 juin 2022, sur les terrains honneurs du complexe sportif René Blum à Montbéliard. Ce sont donc 336 joueurs (24 équipes de 14) qui se sont affrontés lors des rencontres sur grands terrains. Les équipes venaient de toute la région Grand Est et d'Allemagne, avec l'équipe de Ludwigsburg (à côté de Stuttgart). C'est pour cela que ce tournoi international U15 se déroule à Montbéliard car il s'inscrit dans le cadre du jumelage franco-allemand entre Ludwigsburg et Montbéliard datant de 1950. La finale a été disputée entre le club lorrain de RS Magny et le FC Sochaux – Montbéliard (tenant du titre). Ce sont les lorrains qui se sont imposés aux tirs au but. Cette manifestation, réunissant plus de 1 000 personnes sur le week-end, a été un vrai succès grâce aux 40 bénévoles du club oeuvrant pour la réussite de ce tournoi. Un grand merci à eux ! Rendez-vous en 2023 pour la 12^e édition au mois de juin.



TENNIS CLUB DE BART

99 joueurs et joueuses ont participé au tournoi de la Tennis Cup et 89 au tournoi Open du

club. 169 matchs se sont déroulés en 18 jours sur fin juin, début juillet.





CARREFOUR EXPRESS

Un nouveau commerce de proximité s'est installé dans notre commune, au 74 rue du Général de Gaulle le mercredi 13 juillet. Carrefour express est ouvert 7 jours sur 7, du lundi au samedi de 7h à 21h et le dimanche de 9h à 13h. Plus de 3000 références vous attendent : produits alimentaires, du quotidien, bio, locaux ainsi que d'autres services... un vrai plus pour la population !



BUREAU DE TABAC



L'enseigne La Campenotte a déménagé pour s'installer à côté du Carrefour Express dans des locaux neufs et bénéficiant d'une facilité de stationnement contrairement à son précédent emplacement.



TRAVAUX RUE DE LA MAIRIE



Durant le mois de septembre, des travaux de mise en conformité de l'assainissement, de l'enfouissement des réseaux et de réfection des enrobés ont été réalisés.

Ce chantier a été financé en partie par Pays de Montbéliard Agglomération et la commune.

ECLAIRAGE PUBLIC

Début 2023 est engagée la finalisation du passage de l'ensemble de l'éclairage public en LED. Ces travaux devaient être menés en plusieurs tranches sur 3 années mais la conjoncture actuelle nous a poussé et décidé à effectuer ces travaux dès le début d'année prochaine. Ces changements seront couplés à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit afin de réduire les dépenses d'énergie de notre village. Les derniers quartiers concernés sont : allée des Feuillebeys, allée du Bois, une partie de la rue de la Mairie, rue de l'Allan (Hors Néolia), piste cyclable, rue du Moulin, rue du collège, quartier des Bougeots, rue des écoles, impasse du Gal de Gaulle, une partie de la rue du Gal de Gaulle et rue de Dung

CITY STADE

La commune poursuit son action envers la jeunesse et les écoles. Triple finalité de ce nouveau projet qui verra le jour pendant les prochaines vacances scolaires de la Toussaint : les écoles, le périscolaire et nos jeunes. Un planning sera élaboré afin que ce dernier profite à tous. Ces deux terrains multi-sports (un grand et un petit) s'implanteront parfaitement dans la cour de l'école élémentaire et les clôtures mises en place assureront la sécurité de tous les utilisateurs.

Coût du projet

Terrain multisports : 68 196,82 € HT

Aménagement du sol, support en enrobés : 36 319,75 € HT

Soit un total pour l'opération:

104 516,57 € HT

Les subventions sont les suivantes

Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : 31 354,97 €

P@C axe 3 (Porter une Action Concertée) du département : 31 354,97 €

D'autres demandes sont à l'étude pour minimiser la part communale.





Travaux et divers

HORAIRE DE BRICOLAGE ET JARDINAGE



Jours ouverts : 8h-12h / 14h-19h
Samedi : 9h-12h / 15h-19h
Dimanche et jours fériés :
10h-12h

RÉFECTION CARREFOUR CENTRAL

Le carrefour central de la commune s'est offert une nouvelle jeunesse la nuit du 24 au 25 juin avec la réfection des enrobés. Ces travaux ont été pris en charge par le département du Doubs.

CAMÉRA VIDÉOSURVEILLANCE

La municipalité a décidé à l'unanimité la poursuite de l'installation de caméras de vidéosurveillance afin d'améliorer la sécurité de nos concitoyens. 4 caméras ont pris place dans le paysage au stade, vers la maternelle et devant la mairie.

LE CLOCHER

Monument qui fait perdurer les traditions de notre beau village. La cloche sonne toute l'année, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour annoncer l'heure. Fidèle à nos coutumes locales malgré quelques tracasseries lors de la dernière intervention, le clocher a retrouvé son rythme normal !

ENTRETIEN DU DOMAINE PRIVÉ

Attention, pour des motifs d'environnement, Monsieur le Maire peut produire un arrêté de mise en demeure envers le propriétaire concerné avec un délai imparti de 15 jours ouvrés. A l'issue et sans action du propriétaire, il procède d'office à l'exécution des travaux de remise en état du terrain, des friches ou des tailles pour cesser les nuisances occasionnées par le non entretien de terrains en zone habitée ou le dépôt irrégulier des déchets. Le coût est répercuté au propriétaire en défaut, à raison de 60 € de l'heure par agent ayant été détaché pour effectuer les travaux.

Pour éviter d'en arriver à ce point, pensez à entretenir vos terrains et tout ce qui dépasserait sur le domaine public... Respectons-nous les uns et les autres !

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Laurence COURVOISIER, liste « Un nouvel élan pour Bart » a démissionné de ses fonctions et a été remplacé par Monsieur Guy BECHTOLD. Concernant la majorité, Madame Isabelle VADAM remplace Madame Catherine FAYE, démissionnaire pour raisons personnelles, Madame Valérie AGUSHI prenant la suite en tant que conseillère déléguée aux affaires sociales.

Madame Céline LAMBOLEY, liste « Bart : expérience et renouveau », a quitté ses fonctions de conseillère municipale, Madame Sylvie LAJAT prendra sa place après les refus et donc démissions de Monsieur Pierre HORY, Madame Cécile FLAGET, Monsieur Jean-Claude AUER, Madame Sandra LETELLIER et Monsieur Eric MARTIN...

TRI SÉLECTIF ET REDEVANCE INCITATIVE

Pays de Montbéliard Agglomération a entériné l'instauration de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) sur l'ensemble de l'agglomération. La REOMI sera appliquée à compter du 1^{er} janvier 2024. L'année 2023 constituera une période test permettant l'édition d'une facture indicative. La redevance incitative doit permettre une facturation au réel, c'est-à-dire que l'utilisateur paye en fonction de la quantité de déchets ménagers qu'il « produit » (comme pour l'eau ou l'électricité). Afin de maîtriser le coût de ce service, les habitants sont donc encouragés à améliorer leurs gestes de prévention et de tri, afin de limiter leur production d'ordures ménagères. Pour ce faire, la collecte des déchets recyclables se fera désormais à domicile grâce à un bac jaune (collecte gratuite) à partir du 1^{er} janvier 2023. Ces bacs devraient être livrés au Bartois en novembre.



COMPOSTAGE ET BIO DÉCHETS

En compostant les déchets de cuisine et autres déchets « verts » (déchets de jardin éventuels, plantes fanées...), il est possible de réduire de près de 30 % les déchets ménagers. Plusieurs solutions s'offrent aux habitants de PMA pour gérer les déchets biodégradables (composteur)



BIOBORNES

Des biobornes seront disponibles dans l'ensemble des communes de l'agglomération (dont BART) d'ici fin 2023. Ces bornes sont destinées à accueillir tous les déchets alimentaires

(épluchures, restes de viandes y compris les os ou carcasses, de poissons, de crustacés, de charcuteries, yaourts et autres restes non liquides), qui sont par la suite méthanisés.

Pour faciliter l'utilisation de ces biobornes, Pays de Montbéliard Agglomération met à disposition des habitants des bioseaux et des sacs biodégradables (renseignements au 03 81 31 84 99).

COMPOSTAGE À DOMICILE

Pour aider les habitants de l'agglomération à s'équiper, Pays de Montbéliard Agglomération propose à la vente des composteurs à un tarif préférentiel :

Composteur plastique de 400 litres au tarif de 18 € / Composteur Bois de 400 litres au tarif de 31 € (Un sac de compost est offert pour l'achat d'un composteur)



Retrouvez toutes les informations sur la gestion des déchets sur www.agglo-montbeliard.fr

COUPE DE SÉCURISATION FORÊT

Les sécheresses subies depuis plusieurs années fragilisent la végétation, et notamment les forêts. De nombreux arbres tombent, cassés ou déracinés, représentant un danger potentiel.

Coupes de sécurisation

Une grande partie de la forêt des Bruses est bordée de maisons sur les hauteurs de BART, potentiellement menacées par ces risques de chutes. Afin de favoriser la sécurité de ces habitations et de leurs habitants, la commune a organisé un contrôle de la lisière avec l'expertise de l'ONF (Office National des Forêts), qui a permis d'identifier les arbres présentant un risque de chute à court ou moyen terme sur ces habitations. Une opération de coupe de ces arbres a eu lieu.

Soucieuse de la sécurité de ses administrés, la Commune poursuivra ces actions de sécurisation. Une prochaine opération de sécurisation aura lieu dans la forêt du Mont Bart, en bordure des voies de circulation et promenade, dans le but de favoriser la sécurité des usagers.

Evolution des forêts

La régénération des forêts est un enjeu pour l'avenir. Une parcelle

dans la forêt du Mont Bart a bénéficié en 2021 d'une campagne de plantation de dizaines d'arbres d'essences variées plus adaptées à l'évolution climatique, sélectionnées par l'ONF.

Responsabilité des propriétaires de parcelles de bois privées

De nombreuses parcelles de forêt/bois appartiennent à des propriétaires privés. Nous rappelons que chacun est responsable de l'entretien de sa propriété et se doit de s'assurer qu'elle ne présente pas de danger pour autrui (rue, chemin de promenade, trottoir, ...).

Attention

Aucune action ne peut garantir la sécurité totale des usagers des forêts, qui doivent donc faire preuve de prudence lors de leurs déplacements/activités.

NOUVEL AGENT MUNICIPAL

Monsieur Philippe WILLIG, âgé de 57 ans, a intégré l'équipe des services techniques de la commune de Bart le 1er septembre 2022.

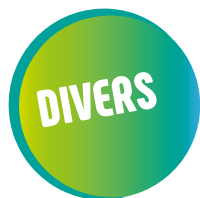
En déficit d'électricien, cet agent a été recruté pour son expérience considérable de 42 ans dans une entreprise privée d'électricité.

En plus de cette compétence spécifique, l'agent dispose de nombreux savoir-faire complémentaires en menuiserie, carrelage et peinture qui lui permettront de compléter et renforcer l'équipe actuelle.



Rappel : plusieurs médias sont à votre disposition gratuitement pour être informé de tout ce qui se passe sur notre commune : alors ne tardez plus à nous suivre !

- Site internet : www.bart.fr
- Page Facebook : BART Officiel (@MairieBART)
- Panneau lumineux à l'entrée de ville (côté Sainte-Suzanne)
- Panneaux d'affichage dans les quartiers



Divers



"Le comité des fêtes organise un repas dansant dans le cadre du Téléthon 2022 le samedi 3 décembre 2022 à 19 heures au Foyer Culturel. Le tarif est de 16 € par personne. Le repas est le suivant: couscous, fromage, café et dessert. Réservation en mairie avant le 20 novembre 2022.

Venez vous amuser tout en participant à une bonne oeuvre".

CONCOURS PHOTOS 2022

FÉLICITATIONS AUX TROIS LAURÉATS DU CONCOURS PHOTOS 2022 (1^{er} février au 30 mars 2022) et un grand bravo également à l'ensemble des participants, dont les clichés ont ravi le jury !

Les gagnants se sont vu remettre un bon d'achat offert par la commune lors de la cérémonie de remise des prix, qui s'est déroulée en présence de la quasi-totalité des 26 participants de 8 à 90 ans.



Rendez-vous en 2023 pour la prochaine édition du concours photos de BART.

L'ensemble des photographies sont à découvrir sur le site internet www.bart.fr

Coordonnées utiles :

- MAIRIE : 03 81 90 78 50 - mairie.bart@orange.fr
- APPLICATION MOBILE GRATUITE CITYALL : onglet « signalements »
- AGENCE POSTALE : 03 81 90 78 56